

ARCES-SUR-GIRONDE

SOMMAIRE

L'inventaire du patrimoine de l'estuaire de la Gironde

I. Paysages et histoire

1. Des marais, des collines et des plaines
2. Un territoire convoité de longue date
3. De puissants seigneurs, plusieurs fiefs
4. Une vie liée aux conditions naturelles
5. Agriculture, artisanat, commerce et tourisme

II. Architecture et habitat

1. Quelques éléments remarquables du patrimoine
2. De nombreuses constructions des 18^e et 19^e siècles
3. Un habitat très dispersé
4. Des habitations sans ostentation
5. Les activités économiques inscrites dans la pierre

III. Documentation

L'INVENTAIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

L'estuaire de la Gironde est un des plus grands estuaires d'Europe et, écologiquement, un des plus riches. Qu'il s'agisse d'utilisation de la ressource en eau, de tourisme, de pêche et de cultures marines, de paysages et de biodiversité, il revêt une identité environnementale mais aussi patrimoniale particulière.

Son histoire et ses paysages témoignent des relations étroites et variées, sur le long terme, entre l'homme et son milieu naturel.

Voilà pourquoi la Région Poitou-Charentes mène, depuis 2010, l'inventaire général du patrimoine culturel des communes riveraines de l'estuaire situées sur son territoire, en mettant l'accent sur l'histoire des relations entre leurs habitants et leur environnement.

Cette opération se déroule en collaboration scientifique avec la Région Aquitaine qui, avec le Département de la Gironde, conduit la même enquête sur ses rives.

EN SAVOIR PLUS

Une opération d'inventaire consiste à recenser et étudier les biens culturels qui constituent le patrimoine d'un territoire, de l'Antiquité aux années 1960 : les paysages, l'habitat, les bâtiments religieux, les châteaux, les objets mobiliers, les traditions orales...

Chacun des éléments étudiés (grâce à l'observation sur le terrain, les témoignages recueillis et les recherches dans les archives) fait l'objet d'un dossier documentaire illustré, accessible à tous.

Retrouvez toutes ces informations :

- dans les mairies des communes étudiées
- sur Internet : www.inventaire.poitou-charentes.fr
et, pour l'Aquitaine : www.inventaire.aquitaine.fr
- au centre régional de documentation du patrimoine de Poitou-Charentes
102 Grand'Rue à Poitiers – Tél : 05 49 36 30 07

ARCES-SUR-GIRONDE

La commune d'Arces-sur-Gironde, d'une superficie de 2 174 hectares, se situe sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde dont elle est largement séparée par les communes de Barzan et de Talmont-sur-Gironde. Elle présente toutefois une petite façade sur l'estuaire, large d'un kilomètre. La commune s'étend jusqu'à environ 6 kilomètres à l'intérieur des terres.

L'inventaire du patrimoine de cette commune a été réalisé de janvier à juin 2013. Il a permis d'identifier 207 éléments du patrimoine (maisons, fermes, châteaux et demeures, objets religieux...), illustrés par 1 205 images.

I. PAYSAGES ET HISTOIRE

La commune d'Arces-sur-Gironde semble occuper un balcon qui domine l'estuaire de la Gironde, à la frontière entre les rives viticoles de l'estuaire et la plaine saintongeaise, et à quelques encablures de l'agglomération de Royan. Entre ces différents paysages, l'histoire de ce territoire est marquée par les rapports avec un environnement spécifique (le vent, l'eau...) et par la présence forte de plusieurs gros domaines et même de châteaux.

1. Des marais, des collines et des plaines

D'est en ouest, à mesure que l'on se rapproche de l'estuaire de la Gironde, on traverse à Arces plusieurs strates paysagères. Au nord et à l'est, la champagne de Saintonge, venant de Cozes, présente un paysage très ouvert, au relief peu accentué, couvert de champs céréaliers et de quelques vignes. Cette champagne est traversée par des routes et des chemins d'exploitation, autrefois plus nombreux. Le plateau culmine à Conteneuil et à Théon (52 et 53 mètres d'altitude).

Ce paysage s'achève sur une ligne d'axe nord-ouest/sud-est constituée de bois (notamment entre Chassagne et le Maine-Moutard, et près du Breuil) et de vallons. Ces derniers servent de réceptacle à des sources, comme à Fontdouce, et surtout à de petits cours d'eau comme celui qui tangente le bourg, et comme les rivières du Désir et de Bardécille qui marquent les limites ouest et sud-est de la commune. Le vallon irrigué par le Désir et par le ruisseau descendant du bourg, est dominé par la route d'Arces à Épargnes.

À cette première ligne succède une autre, toujours d'orientation nord-ouest/sud-est. Il s'agit ici de collines qui relient Brézillas, Liboulas et le bourg, culminant à 41 mètres d'altitude. C'est sur cette ligne battue par les vents d'ouest que se sont implantés plusieurs moulins. Depuis cette hauteur, le regard embrasse l'estuaire de la Gironde, depuis les collines de Barzan jusqu'à la pointe de Meschers, en passant par Talmont-sur-Gironde, avec le Médoc en arrière-plan.

Une seconde champagne prend naissance du haut de cette ligne de collines, et s'abaisse en pente douce en direction de l'estuaire. À l'ouest et au sud, elle vient mourir dans des marais côtiers. Au sud, c'est là que prend fin le territoire d'Arces, en bordure des marais de Talmont. À l'ouest, s'étendent les marais des Barrails, quadrillés de fossés, couverts de champs et de prairies, et ponctués de quelques tonnes de chasse. Un bras de terre avance toutefois vers l'ouest autour de la ferme de Palus. Il se prolonge par un îlot, celui de Dau, terminé par une petite pointe rocheuse où ont pris place des carrelets.

2. Un territoire convoité de longue date

Balcon sur l'estuaire, entre l'arrière-pays saintongeais et la côte, le territoire d'Arces est très tôt habité, utilisé et convoité. Ce rôle éminemment stratégique semble se traduire dans le nom même de la commune, qui serait dérivé du latin *arx*, terme désignant à la fois une hauteur, une colline, et un lieu fortifié.

De nombreux éléments archéologiques ont été repérés à Arces, sur les hauteurs, en bordure de marais et le long de la vallée du Désir. Le territoire a été occupé dès l'époque du Néolithique, dont on a décelé des traces entre Liboulas et la Grosse Pierre, à Prezelle (enceinte à trois fossés et portes, Bussas (enclos), vers le Chant de l'Alouette (éperon barré), Combe, Huchepitard, Chez-Gaillot, Thomeil et Théon où des silex taillés ont été retrouvés. D'autres vestiges, de l'âge du bronze ou de l'âge du fer, puis de l'époque gallo-romaine, ont aussi été repérés Chez-Filleux, près de la Nicauderie, au Laurier, au Grand Theuillac, à Faubert, etc.. Par ailleurs, Arces était situé sur la route romaine de Talmont à Saintes, à peu de distance de la ville antique du Fâ dont des vestiges ont été réemployés ici et là (par exemple un puits creusé dans le fût d'une colonne, à Puyveil).

Peu après l'an Mil, Arces est fortement convoité par les différentes autorités seigneuriales mais aussi ecclésiastiques qui se constituent dans la région. Vers 1075, Arnaud Gamon, membre de la maison seigneuriale de Mortagne, participe avec son frère, Pierre, à la fondation de l'abbaye de Vaux et lui donne l'église d'Arces et ses revenus. Jusqu'à la Révolution, le prieuré dépendra de l'abbé de Vaux auquel il devra le droit de gîte, pour lui et sa suite. Plusieurs chartes de l'abbaye donnent des précisions sur l'étendue de ces droits et privilèges. L'abbé afferme les dîmes du prieuré au curé-prieur, lequel les sous-afferme, d'où des revenus substantiels. Un autre établissement religieux aurait été fondé à Lorivaux, au 11^e siècle, par un ermite, Guillaume. Ce prieuré voué à Notre Dame aurait été détruit à la Révolution.

L'autorité de l'abbé de Vaux sur Arces est remise en cause à plusieurs reprises par d'autres pouvoirs locaux. Dès 1151, Benoît de Mortagne envahit Arces et en interdit l'accès à l'abbé de Vaux. Menacé d'excommunication, il se retire et promet de respecter les droits de l'abbé. Vers 1183, les moines de Saint-Jean-d'Angély émettent à leur tour des prétentions sur les revenus de l'église d'Arces. Au 14^e siècle, Arces passe de l'archiprêtre de Mortagne à celui d'Arvert.

3. De puissants seigneurs, plusieurs fiefs

Jusqu'à la Révolution, les deux tiers du territoire d'Arces dépendent de la baronnie de Cozes, l'autre tiers (vers l'est et le sud-est) de la châtellenie de Talmont. En 1309, les villages de Brézillas et de Puyveil sont mentionnés dans le compte des cens et rentes dus au comté de Talmont. Peu après, un puissant fief apparaît au nord-est du territoire, autour du château de Théon. Mentionnée à partir de 1360 environ, la seigneurie est déjà détenue par la famille de Breuil et le restera jusqu'au début du 19^e siècle. À partir du 16^e siècle au moins, une autre forte autorité se développe autour du château de Conteneuil, dont la seigneurie est mentionnée à partir de 1580.

La relance de l'économie après les guerres de Cent ans et de Religion se traduit probablement par la création des nombreux logis nobles, domaines et métairies qui essaient sur tout le territoire d'Arces, comme Chapître, la Grosse Pierre, Grand Theuillac ou le Breuil. Un autre fief, dépendant du comté de Talmont, se situe à Brézillas. Mentionnée à partir de 1363, cette petite seigneurie se perpétue jusqu'à la Révolution, mais dès 1764, la demeure est en état de ruines. Par ailleurs, à Thomeil, au sud d'Arces, s'étend un autre fief, connu depuis le début du 16^e siècle et demeuré au 19^e siècle à l'état d'une métairie avec son pigeonnier.

Dans ce cadre seigneurial, la pression fiscale est forte, sans compter l'obligation de loger les soldats du roi et les devoirs dus à l'abbé de Vaux. En 1661, les habitants obtiennent gain de cause devant le Parlement contre la Grande Mademoiselle, cousine du roi et baronne de Cozes, qui leur réclamait de nouveaux droits. À la même époque, ils obtiennent le droit de payer leurs impôts seigneuriaux par abonnement (forfait). En 1699 pourtant, l'intendant Michel Bégon souligne que « la paroisse d'Arces rapporte du blé et du vin » et que « les habitants sont fatigués à cause de plusieurs métairies qui appartiennent à des gentilshommes qui les font valoir par leurs mains ».

4. Une vie liée aux conditions naturelles

Jusqu'à la Révolution et même pendant le 19^e siècle et une grande partie du 20^e, la vie économique à Arces est étroitement liée à l'exploitation des ressources naturelles. Aux 17^e et 18^e siècles, la paroisse comprend des meuniers, exploitant les nombreux moulins à vent qui s'égrènent en particulier sur la ligne de collines entre Brézillas et le bourg. Au début du 19^e siècle, on ne compte pas moins de quatorze moulins à vent. Cinq subsistent de nos jours, dont deux ont retrouvé leur toit et, pour celui de la Croix, les ailes.

Les habitants exploitent par ailleurs la ressource en eau, présente dans les cours d'eau et les nombreux puits et sources. Un tanneur et son moulin à tanner sont mentionnés dans le bourg à partir de 1773 et jusqu'au début du 19^e siècle, aux côtés de nombreux autres artisans (cloutier, chapelier...). Une autre tannerie existe à la même époque à Lorivaux. L'eau utilisée, c'est aussi celle de l'estuaire, dans laquelle on pêche et sur laquelle on navigue. Des charpentiers de navire (Antoine Careil et François Curandau, cités

en 1668), des capitaines, des pilotes, des mariniers (Nicolas Groux, en 1668) et des matelots habitent à Arces, non loin de l'estuaire.

Ces professions, notamment parmi les artisans, fournissent des membres à une importante communauté protestante. Plusieurs actes d'abjuration sont enregistrés après la révocation de l'édit de Nantes. Quelques années avant la Révolution, on compte 24 familles protestantes à Arces. En 1821, Jean Joseph Louis Buisson, époux d'Elisabeth Chauvet, ancien pasteur du culte protestant, demeure dans le bourg d'Arces. On dénombre encore une dizaine de protestants au début du 20^e siècle. Le souvenir de cimetières privés protestants est resté, notamment rue des Basses Coutures.

L'exploitation des ressources de l'estuaire se traduit par ailleurs par l'aménagement des marais. Dès le 13^e siècle, semble-t-il, des travaux sont menés, soit sous la houlette de l'abbaye de Vaux, soit sous celle du roi d'Angleterre Édouard 1^{er} qui, à la même époque, fonde Talmont et s'intéresse aux marais de Guyenne. Au 17^e siècle et au début du 18^e, une des variantes d'un projet de canal reliant la Seudre et l'estuaire de la Gironde – qui sera finalement abandonné –, tangente Arces en passant par le vallon de Bardécille et Dau. Il faut toutefois attendre 1785 pour que les marais d'Arces soient desséchés avec ceux de Talmont. Le dessèchement prévoit qu'une partie des marais concernés soit dévolue aux habitants de Talmont, Barzan, Arces et Semussac. C'est ainsi que sur le cadastre de 1833, une partie des marais des Barrails appartient à divers habitants des environs. L'autre partie est détenue par le comte de Talon et par sa sœur, Zoé Talon, comtesse du Cayla, autrefois favorite du défunt roi Louis XVIII. Cette même année 1833, ils vendent leurs marais à Pierre Philippe Barbotin, notaire à Meschers, et à Jean Jacques Pepin d'Escurat, lesquels les revendront en 1855 au baron Bretinault de Saint-Seurin.

5. Agriculture, artisanat, commerce et tourisme

Exploités par les habitants principalement pour l'élevage, les marais ne constituent qu'une partie minoritaire de l'activité économique d'Arces au 19^e siècle. Le cadastre de 1833 indique que les deux tiers du territoire, soit pour l'essentiel la champagne et les collines de l'arrière-pays, sont consacrés aux céréales. La viticulture se développe fortement dans les années 1850-1870, comme dans toute la région, mais sans atteindre les proportions observées plus au sud. Arces apparaît ainsi placé sur une frontière historique, économique et paysagère, entre les rives viticoles de l'estuaire de la Gironde et les plaines céréalières de l'arrière-pays royannais. Ici, la vigne partage davantage l'espace avec les prés et les champs labourés. Son expansion est de toute façon arrêtée net par la crise du phylloxéra. Seuls les plus grands domaines parviendront à reconstituer leur activité, en particulier à Chapitre où œuvre Abel Morin à partir de 1911, et à Conteneuil où Albert Verneuil contribue à la reconstitution partielle du vignoble régional par l'import de plants américains.

Dès lors, à la fin du 19^e siècle et pendant toute la première moitié du 20^e, la plupart des exploitations agricoles d'Arces vivent de polyculture, associant vignes et élevage. Sur la rive de l'estuaire, la lutte contre les éléments se poursuit. Déjà en 1869 et 1886, des prés qui séparaient Port-Maran du fleuve sont emportés par ce dernier. Au même endroit, trois premiers carrelets font leur apparition dans les années 1950 ; on en dénombre seize en 1976, comme aujourd'hui. De nombreux commerces et ateliers d'artisans animent le bourg (forgerons, boulangers, buralistes, maçons, menuisiers, etc.). Rebaptisée Arces-sur-Gironde en 1912 pour éviter la confusion avec d'autres, la commune voit arriver de nouveaux équipements : l'éclairage public arrive dans le bourg dès 1890 ; en 1924, une cabine téléphonique est installée chez Mme Belluteau, qui possède un petit magasin de chaussures dans le bourg ; en 1930-1931, les bâtiments communaux reçoivent l'électricité. Des bains douches et un lavoir sont même construits sur une ancienne fontaine publique, dans le bourg, en 1951.

Pourtant, le déclin démographique est continu tout au long du 20^e siècle, comme il l'a été pendant la seconde moitié du 19^e : de plus de 1000 habitants avant 1850, la commune est passée à moins de 600 en 1914 et à moins de 500 en 1968. Toutefois, depuis un demi-siècle, Arces continue à bénéficier de la proximité de l'estuaire, et tire parti de son voisinage avec Royan. Avec l'agriculture, cette proximité favorisent le développement de la commune qui, à partir des années 1980, voit sa courbe démographique enfin s'inverser. Dès 1969-1970, un projet de lotissement, sans suite, est imaginé sur la pointe de Dau, à l'image de Barzan-Plage, un peu plus au sud. Tout récemment, des lotissements sont venus grossir le bourg. Aujourd'hui, la commune compte 622 habitants (recensement de 2007), soit davantage qu'en 1914.

ARCHITECTURE ET HABITAT

En dehors des éléments remarquables du patrimoine, l'inventaire a porté sur 124 maisons et fermes ou anciennes fermes. Ont été prises en compte les constructions antérieures aux années 1960, à l'exception de celles pour lesquelles de récents remaniements rendent l'état d'origine illisible.

Les bâtiments retenus lors de l'enquête d'inventaire témoignent de l'histoire de la commune, à mi-chemin entre la Saintonge viticole et la plaine de l'arrière-pays royannais.

1. Quelques éléments remarquables du patrimoine

À côté de ses paysages et de ses quelques dizaines de maisons et de fermes ou anciennes fermes, la commune d'Arces-sur-Gironde présente plusieurs éléments du patrimoine majeurs du point de vue historique et/ou architectural. Le plus ancien d'entre eux est l'église, vouée à saint Martin, en particulier son abside, d'époque romane (12^e siècle), dont le décor sculpté est particulièrement riche. À ce décor répond celui du chœur, dont un chapiteau représentant saint Michel pesant les âmes. L'intérieur se distingue aussi par les peintures du chœur, réalisées en 1887, et par le retable de la chapelle latérale sud, du début du 18^e siècle. Le clocher, octogonal, a été reconstruit au 17^e siècle, sans doute sur le modèle du précédent.

L'autorité seigneuriale était incarnée à Arces par deux imposants châteaux, celui de Conteneuil, au nord, et celui de Théon, au nord-est. Le château de Conteneuil a été édifié au 17^e siècle, en particulier les pavillons couverts en ardoise, qui marquent les angles d'un ensemble de bâtiments formant un U autour d'une cour. Le château de Théon témoigne d'une puissante seigneurie qui remontait au moins au 14^e siècle. L'aile ouest du château, avec sa haute toiture et sa tour ronde, a été édifiée entre 1589 et 1591 par Pierre du Breuil de Théon. L'aile est, également flanquée d'une tour ronde, a dû être ajoutée au 17^e ou au 18^e siècle. Avec d'importants communs, le château ferme une vaste cour dans laquelle se trouve un puits couvert d'une charpente.

À l'ombre de ces puissantes seigneuries, plusieurs anciens manoirs et grosses métairies sont répartis sur la commune : la Grosse Pierre, avec son logis sans doute édifié pour partie au 18^e siècle, et ses vastes dépendances ; Chapître, avec sa tour ronde probablement de la fin du 16^e siècle ou du début du 17^e, et ses importantes dépendances liées à l'activité viticole et à l'élevage ; le Breuil, avec son logis du 18^e siècle, son ancienne chapelle et son passage couvert ; le Grand Theuillac, avec son puits charpenté ressemblant à celui de Théon.

Le patrimoine d'Arces comprend aussi cinq anciens moulins à vent, vestiges de ceux, plus nombreux encore, qui parsemaient la commune en profitant des vents de l'estuaire. Les moulins de Brézillas, des Coutures et de Bel-Air n'ont plus leur toit. Celui de Liboulas l'a retrouvé il y a quelques décennies, et celui de la Croix a même récupéré des ailes. Tous semblent avoir été construits au 18^e siècle ou au début du 19^e. Le moulin de Brézillas est le seul entièrement construit en pierre de taille.

Enfin, plusieurs croix de chemin ponctuent les bords de route et les carrefours. Deux d'entre elles, à Brézillas et près de Pitory, sont difficiles à dater. Elles ont en commun des formes sobrement moulurées. Les croix situées près de Faubert et à la Croix (quartier qui doit sans doute son nom à la présence très ancienne d'une croix à cet endroit) sont toutes les deux liées à une mission qui s'est déroulée en avril 1894. Leur socle porte le nom de leurs donateurs.

2. De nombreuses constructions des 18^e et 19^e siècles

Arces-sur-Gironde se distingue des autres communes riveraines de l'estuaire de la Gironde, par le fait qu'une forte proportion (la moitié) des constructions recensées présente au moins un élément antérieur à la Révolution, majoritairement du 18^e siècle : une ouverture en plein cintre ou à encadrement chanfreiné, une cheminée, etc. Plus rares sont les éléments qui semblent remonter au 17^e siècle, voire au 16^e (le Colombier, le Coudinier, le Laurier, Brézillas...). La datation de ces éléments n'est que rarement permise par une date inscrite, laquelle peut de toute façon se trouver sur une pierre réemployée dans une construction plus récente. Par exemple, sur le linteau de porte d'une dépendance à Liboulas, on lit : « 16 novembre 1776 ». Au Grand Theuillac, une pierre porte la date de construction d'une grange, 1787, et même le nom de Pierre François Pillet, notaire et propriétaire des lieux. Les dates inscrites les plus anciennes sont 1651 (pierre réemployée au 35, rue de la Citadelle) et 1659 (au Colombier).

La seconde moitié du 19^e siècle (en particulier les années 1850-1870) est l'autre grande période de construction des bâtiments aujourd'hui visibles à Arces. Cette fois, Arces n'échappe pas à la règle qui prévaut dans les communes de la région. Cette période est en effet marquée par un essor agricole et viticole très important, en plus de l'élévation générale du niveau de vie de la population française sous le Second Empire. Durant cette courte période de prospérité, l'enrichissement de beaucoup d'exploitants les pousse à remplacer leurs anciennes habitations, petites et vétustes, par de nouvelles, plus grandes et plus confortables. Le phénomène est toutefois limité à la fois dans le temps et par son ampleur. D'une part, la viticulture est moins omniprésente ici que dans les communes au sud ; d'autre part, comme dans les autres communes, la crise du phylloxéra met un terme à cette période dorée à la fin des années 1870. C'est probablement ce qui explique, en partie tout au moins, le maintien d'un nombre important de bâtiments comprenant des éléments antérieurs au 19^e siècle, leur reconstruction n'ayant pas eu lieu ou pas totalement. C'est sans doute aussi pourquoi la proportion de logements de taille et d'architecture modestes est élevée.

Par la suite, le nombre de constructions ou de reconstructions chute dans les deux dernières décennies du 19^e siècle. Seules quatre de la première moitié du 20^e siècle ont été recensées (au Maine Moutard, Chez-Filleux, Chez-Rié et au 25 rue de la Citadelle).

3. Un habitat très dispersé

La répartition de l'habitat sur la commune d'Arces se caractérise par une forte dispersion. Comme dans les communes voisines, le bourg est minoritaire puisqu'il ne contient qu'un tiers des habitations. Sa densité se mesure au nombre important de maisons attenantes, celles qui ne disposent tout au plus que d'une petite cour ou d'un petit jardin : elles représentent un tiers des constructions dans le bourg. Jusqu'à il y a quelques décennies, le bourg regroupait un grand nombre de commerces et d'ateliers d'artisans, en plus des autorités municipales, scolaires et religieuses. Le caractère agricole du bourg était assez important puisque plus d'un quart des constructions étaient des maisons dites « rurales », c'est-à-dire disposant de petites dépendances (des toits, un chai...). On ne comptait qu'une seule ferme, encore active de nos jours, rue des Chevaliers.

Les deux autres tiers des habitations sont situés pour la plupart dans les hameaux, en particulier Brézillas et Liboulas. Ces deux écarts sont placés sur la ligne de collines qui domine la champagne, les marais et l'estuaire. Il faut toutefois remarquer la proportion plus élevée qu'ailleurs de l'habitat isolé, celui des nombreuses fermes disséminées sur le territoire de la commune : que ce soit dans l'arrière-pays céréalier et viticole (le Taillis, Chez-Gaillot, la Grange, Pitory...) ou à proximité des marais pour pouvoir plus facilement les exploiter, sans subir les inconvénients des inondations (le Coudinier, le Colombier...). Certains toponymes sont liés à cette proximité des marais (Palus) et à la notion de passage par-delà ces espaces (la Passe).

4. Des habitations sans ostentation

Le nombre de niveaux des habitations et celui de leurs travées (alignements verticaux de portes et de fenêtres sur la façade) sont des marqueurs de la taille des logements. Les habitations les plus fréquentes à Arces sont de taille moyenne. Elles possèdent un rez-de-chaussée et un comble, généralement utilisé en grenier, et présentant en façade trois ou quatre travées. Il s'agit presque exclusivement de logements construits dans la seconde moitié du 19^e siècle, période de prospérité qui a permis à beaucoup de propriétaires de se faire construire un logement plus grand qu'auparavant.

Arces présente aussi une forte proportion de maisons et de logis de fermes modestes par leur taille et leur architecture. Ainsi, un quart des habitations sont en rez-de-chaussée, sans étage, avec un comble et, en façade, une seule ou deux travées. Les habitations qui possèdent un étage sont bien moins nombreuses, et la majorité d'entre elles sont regroupées dans le bourg où le manque de place a été compensé par une plus grande hauteur de bâtiment.

Pour ce qui concerne l'architecture et le décor, l'habitat à Arces se distingue là encore par une certaine modestie. Les façades présentent ainsi un décor discret : rares sont les bandeaux qui marquent horizontalement les façades, ou encore les corniches en pierre de taille qui les couronnent. Seules quatre constructions sont entièrement construites en pierre de taille, une mise en œuvre plus coûteuse que le simple moellon. En revanche, les deux tiers des façades sont surmontées par une génoise (frise constituée d'au moins une rangée de tuiles canal juxtaposées). Une seule habitation, aux Coutures, édifiée en 1877, présente les caractères d'une maison de maître (dimensions, façade en pierre de taille, décor sculpté plus abondant...), manifestation la plus ostensible de la réussite économique de son commanditaire.

Enfin, et malgré la discrétion du décor, la grande majorité des habitations se rapproche, comme dans les communes voisines, des caractéristiques de la maison saintongeaise traditionnelle. Outre la composition en rez-de-chaussée avec comble, près de la moitié des habitations sont couvertes d'un toit à croupes (pans inclinés sur les côtés). Près d'un sur deux ne présente toutefois qu'une seule croupe (sans doute pour des raisons de coût, ce type de couverture étant plus onéreux qu'un simple toit à deux pans). La croupe est alors généralement placée sur le côté le plus visible depuis l'espace public.

4. Les activités économiques inscrites dans la pierre

À Arces, l'habitat revêt un caractère plus résidentiel qu'ailleurs : on y dénombre en effet 79 maisons et seulement 45 fermes ou anciennes fermes. Le nombre important de commerçants et d'artisans, la proximité de l'estuaire dont vivaient pêcheurs et marins, ou encore la domination économique de grandes exploitations qui employaient nombre d'ouvriers agricoles, ne sont sans doute pas étrangers à ce phénomène. Toutefois, un tiers des maisons sont des maisons rurales.

Pour près de la moitié des fermes et anciennes fermes, les dépendances sont reliées au logis, l'ensemble formant une ferme à bâtiments jointifs, le plus souvent sans ordre particulier. Cette caractéristique, constatée dans les autres communes riveraines de l'estuaire et dans d'autres régions viticoles, est probablement liée à la volonté des exploitants de surveiller au mieux la récolte de vin en accolant ou en rapprochant le chai du logis. De ce fait, plus des deux tiers des dépendances des fermes et des maisons rurales sont placées en appentis à l'arrière du logis, avec des portes intérieures permettant de passer facilement de l'un à l'autre.

Parmi les dépendances, les granges et étables sont un peu plus nombreuses que les chais, signe d'une plus grande variété de la production agricole qu'au sud. La coexistence entre les deux marque la pratique de la polyculture dans la majorité des fermes. L'importance de l'élevage au 19^e siècle et dans la première moitié du 20^e se traduit enfin par la présence, même minoritaire, de vastes granges-étables dont la façade est située sur le mur pignon. Dans ce cas, la grange, au centre, sous une haute charpente, est encadrée par les étables. Un tel type de dépendance est visible à Chapitre, au Grand Theuillac, au Laurier, à la Laudronnerie ou encore à Brézillas. Enfin, parmi les équipements des fermes, on relève de nombreux puits, à margelle ronde ou carrée, souvent en pierre de taille, et quelques boullins ou trous à pigeons, réunis par une mouluration.

DOCUMENTATION

Documents d'archives

Service historique de la Défense :

- Bibliothèque du Génie. Ms 503 (Fol. 131 f, feuille 58). Vers 1700 : *Mémoire sur la carte de la figure 9 de la feuille 57. Cette carte contient partie de la coste de la Garonne ou Gironde le long des costes de Saintonge en l'estat que le pays étoit en 1700*, par l'ingénieur Claude Masse.
- 1 Vd 60, pièce 46. 1709, 28 mai : *Mémoire sur la carte du 8^e quarré de la générale du Médoc, d'une partie de la Guienne et Saintonge*, par l'ingénieur Claude Masse.

Archives départementales de la Charente-Maritime :

- E dépôt 93/14 : archives de la commune d'Arces-sur-Gironde.
- 3P 105 à 110, et 5213. 1835-1960 : plan cadastral d'Arces-sur-Gironde, état de section, matrices des propriétés foncières.

Informations fournies par M. Guy Vedrenne, Barzan.

Documents figurés

Archives Nationales, F14 10059/1. 1759 : Carte du cours de la Garonne depuis son embouchure jusqu'au bec d'Embesse, par Desmarais.

Service historique de la Défense, bibliothèque du Génie. Ms 503 (Fol. 131 f), feuille 56. Vers 1700 : carte des rives de l'estuaire de la Gironde entre Arces et Mortagne, par l'ingénieur Claude Masse.

Bibliothèque municipale de Bordeaux, Ms 1079. 1708 : *Carte du huitième quarré de la générale du Médoc, d'une partie de la Guienne et de la Saintonge (...) en l'état que le pays étoit en 1708*, par l'ingénieur Claude Masse.

Site internet Geoportail.fr : photographies aériennes de l'IGN, campagnes de 1937, 1950, 1957 et 1976.

Collection de cartes postales de M. et Mme Maurice Bourgeois, Arces-sur-Gironde.

Bibliographie générale

- Boutet, Jean-Yves. *L'estuaire de la Gironde au temps des gabares et du caviar, suivi du vocabulaire de l'estuaire*. Editions Confluences, 2009.
- Chasseboeuf, Frédéric. *Châteaux, manoirs et logis : la Charente-Maritime*. Prahecq : Patrimoines et Médias, 2008.
- Colle, Jean-Robert. *Châteaux, manoirs et forteresses d'Aunis et de Saintonge*. La Rochelle : Rupella, 1984, vol. 1, p. 32-38.
- Colle, Jean-Robert. « Les mégalithes en Saintonge ». *Les Cahiers de l'Ouest*, 1959, p. 40.
- Coquillas, Didier. « Conquêtes et drainages des terres de marais de l'estuaire de la Gironde entre le 10^e et le 16^e siècle : démarche méthodologique spécifique et résultats inattendus », dans *L'estuaire de la Gironde, les Cahiers*, n° 6, actes du 7^e colloque publiés par le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde, 2005, p. 13-61.
- Grasilier, abbé Théodore. *Cartulaires inédits de la Saintonge, I, cartulaire de l'abbaye de Saint Étienne de Vaux de l'ordre de Saint Benoît*, Niort : Clouzot, 1871.
- Jouan, Eutrope. "Monographie d'Arces (canton de Cozes)". *Recueil de la Commission des arts de la Charente-Inférieure*, t. 6, 1883, p. 61-74 et 127-141.
- "Registres paroissiaux. Arces". *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 42, 1911, p. 46-131.
- Site internet du Musée du Patrimoine du Pays Royannais. <http://www.pays-royannais-patrimoine.com/>

Annexes

1- Extrait du mémoire de l'ingénieur Claude Masse intitulé *Mémoire sur la carte de la figure 9 de la feuille 57. Cette carte contient partie de la coste de la Garonne ou Gironde le long des costes de Saintonge en l'estat que le pays étoit en 1700* (Service historique de la Défense, bibliothèque du Génie. Ms 503 (Fol. 131 f, feuille 58) :

« Arces – A – est un petit bourg scitué partie sur une petite hauteur et partie dans un fond qui a un assé grand hauteur au nord est pour ce pays. L'on conte dans cette paroisse environ 220 feux. Elle est divisée en plusieurs villages et hameaux dont tout le terrain est fort bien cultivé et produit abondamment du bled, sur toute la partie du sud et de l'ouest aussi bien quelle celle du nord et de l'est qui sont de grandes plaines et coteaux fort doux qui ne laissent pas de s'élever fort haut, surtout celle de la Garde [en fait, sur la commune de Barzan]. La partie du terrain de cette paroisse au sud et à l'ouest est toute degarnie d'arbres, ne s'en rencontrant que quelques uns autour des vestiges d'un ancienne ville [en fait, le Fâ, commune de Barzan]. Tout le terrain de cette paroisse est en terre labourée ou en vignoble, où il croit abondamment du bled de toute espece. Le bourg d'Arces en partie est du gouvernement de Brouage et partie dans la grande terre. Le chemin de Barsan qui part du village de Fontboire et de la Maison Neuve et Arces fait le partage des terres abonnées du gouvernement de Brouage, où il finit d'avec la Saintonge, et le pays qui est du costé de l'ouest de ce chemin jusqu'à Brouage jouit de grand privileges et les peuples sont exents de quantité de choses et payoient autrefois très peu de tailles et très peu de subsides et ont liberté de vendre leur vin sans payer de droits au roy ».

2- Extrait du *Mémoire sur la carte du 8^e quarré de la générale du Médoc, d'une partie de la Guienne et Saintonge*, par l'ingénieur Claude Masse, 28 mai 1709 :

« Arces est une paroisse de 200 feux, située sur le bord d'un petit coteau. Les hauteurs du nord et de l'est sont assés élevées. Son terroir produit abondamment de bled en de certaines années, et du vin pour la provision des habitans. Il y a des bois taillis et des prés, mais peu d'arbres fruitiers. Son bourg est petit, aussy bien que l'église. Les habitans ne sont pas également aisés. Ceux du nord et de l'est jouissent des privilèges de l'abonnée et ne payoient autrefois aucuns subsides, et l'autre partie est sujette comme les autres contrées du royaume. C'est là où finit le gouvernement de Brouage et où finit aussi le pays abonné de diverses paroisses qui sont entre les rivières de Garonne et de Seudre (...).

Au nord-est de Barzan est le village de l'Oriveau, au pied d'un coteau fort roide, où il y a une bonne fontaine. Le vulgaire assure qu'il y a eu autrefois une ville et une abbaye. Il y reste les vestiges d'une chapelle ».

3- Extrait de Gautier, M.-A., *Statistique du département de la Charente-Inférieure*. La Rochelle, 1839, p. 136 :

« Arces. Population : 1043 habitants.

Deux petits ruisseaux appelés Loriveau et Pontalusson, traversent cette commune : ils prennent leur source auprès du chef-lieu, reçoivent les eaux du marais et vont se jeter dans la Gironde, après s'être réunis.

Arces est à 3 myriamètres 2 kilomètres de Saintes. Cette commune, d'une étendue de 2193 hectares, comprend dix villages et vingt hameaux. La terre du sol est assez productive ; on y récolte du blé, du vin et des fourrages de toute espèce. Il y a aussi quelques livres de marais salants.

La position de cette localité est fort agréable : du nord-ouest au sud-est elle est coupée par une suite de collines d'où l'on découvre, au sud-ouest, une plaine extrêmement variée dans sa culture, la Gironde et la côte du Médoc ; au nord-est, des terrains entrecoupés de bois taillis.

La commune d'Arces a donné naissance à M. le comte de Vaudreuil qui, durant la guerre de 1778, était chef d'escadre.

Arces, situé sur un monticule, vient du mot latin Ars ».



Rédaction : Y. Suire, juin 2013.

> Région Poitou-Charentes
Service de l'inventaire du patrimoine
15 rue de l'Ancienne Comédie
BP575, 86021 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 36 30 05
s.inventaire@cr-poitou-charentes.fr
www.inventaire.poitou-charentes.fr